

SOCIETE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DE WALLONIE (S.R.I.W.)

BREVE DESCRIPTION

La S.R.I.W. a pour objectifs de :

- favoriser la création, la réorganisation ou l'extension d'entreprises privées, industrielles ou de services en région wallonne ;
- promouvoir le développement économique de la région wallonne.

NATURE DE L'INTERVENTION

L'activité de la S.R.I.W. consiste à prendre des participations financières sous toutes leurs formes et notamment :

- souscrire au capital lors de la constitution d'une entreprise ou participer à une augmentation de capital ;
- souscrire à des obligations, convertibles ou non ;
- accorder des prêts ordinaires, participatifs, subordonnés ou des avances récupérables.

ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

Les entreprises où l'intervention du groupe SRIW est susceptible d'avoir des retombées en région wallonne. Toutefois, une attention spéciale est accordée aux projets industriels contenant un fort potentiel de croissance.

MONTANT DE L'INTERVENTION

Il n'y a pas de limitation au montant de l'intervention qui s'apprécie en fonction de la valeur du dossier spécifique et des garanties qu'il présente.

PROCÉDURE

Un dossier comprenant :

- une description de la société,
- son historique,
- ses statuts, son plan d'affaires,
- ses sources de financement et leur emploi,
- ses équipements de production et sa position concurrentielle,
- la justification du financement complémentaire souhaité, est adressée au Président de la S.R.I.W. (y sont joints les 3 derniers bilans et comptes d'exploitation de la société).

Le Comité de Direction statue sur l'éligibilité de la demande d'intervention financière qui est, après analyse et négociation, soumise pour approbation au Conseil d'Administration.

CONDITIONS REQUISES

La S.R.I.W. veille à l'application des règles de bonne gestion industrielle, financière et commerciale et également à une rentabilité normale des capitaux qu'elle investit.

Elle est attentive aux conséquences de ses interventions sur le plan de l'emploi.

INVESTISSEMENTS CONCERNÉS

Tout investissement industriel est concerné.

FILIALES DE LA S.R.I.W.

NOM	SECTEUR	COORDONNÉES
Ecotech Finance S.A.	Environnement	
Wallonie Télécommunications S.A.	Télécommunications	
CD Technicom S.A.	Technologies de la communication	
Technowal S.A.	Technologies nouvelles	
S.I.A.W. S.A.	Financement de projets agricoles	
Sofipole S.A.	Financement et mise à disposition d'infrastructures pour les 5 pôles de compétitivité définis par le « plan Marshall » ainsi que pour les incubateurs de haute technologie	Avenue Maurice Destenay, 13 4000 LIÈGE Tél : 04/221.98.11 Fax : 04/221.99.99
Sowafinal S.A.	Gestion d'un financement alternatif pour accélérer l'assainissement des sites économiques désaffectés et l'équipement des zones industrielles et portuaires	
Sowospace S.A.	Aéronautique, espace, défense, machine-outil	
Sowecsom S.A.	Économie sociale marchande	
Sofibail S.A.	Immobilier	Rue Dewaz, 49 5000 NAMUR Tél : 081/24.01.30 Fax : 081/24.01.50

ORGANISMES COMPETENTS

S.R.I.W. S.A.

Avenue Maurice Destenay, 13
4000 LIÈGE

Tél. : 04/221.98.11

Fax : 04/221.99.99

E-mail : sriw@sriw.be

Site internet : <http://www.sriw.be>